



www.sage-authion.fr

REUNION DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE AUTHION

8 septembre 2009 - Entente Interdépartementale
Beaufort-en-Vallée - 18 h 15

COMPTE RENDU

Contacts :

Mme Marie-Pierre MARTIN, Présidente de la CLE du SAGE Authion ;
M. Jeannick CANTIN, Vice-président de la CLE du SAGE Authion ;
Melle Julie WEISS, Animatrice de la CLE ;
Mme Marie Noëlle BRIERE, secrétaire de la CLE du SAGE Authion.

Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion
Entente Interdépartementale pour l'Aménagement de la Vallée de l'Authion
2 place de la République, BP 44
49 250 Beaufort-en-Vallée

Tél : 02.41.79.77.01
Mobile : 06.30.86.75.62
Fax : 02.41.79.77.04

Adresse électronique : contact@sage-authion.fr
Le SAGE sur internet : <http://www.sage-authion.fr>

Réunion du bureau de la CLE du 8 septembre 2009

Etaient présent(e)s :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

- M. Jean-Luc DESPEIGNES, Mairie des Rosiers sur Loire ;
- M. Dominique FLABOT, Mairie de Courcelles de Touraine ;
- M. Bernard GUERET, Syndicat Intercommunal du Val de la Daguenière ;
- M. Guy JAMERON, SIAEP de la région de Beaufort-en-Vallée ;
- M. Gérard LINTEO, Syndicat Intercommunal d'aménagement des cours d'eau du bassin de l'Authion ;
- Mme Marie-Pierre MARTIN, Entente Interdépartementale pour l'Aménagement du bassin de l'Authion ;
- M. Etienne MOREAU, Syndicat Intercommunal du Haut Lathan ;
- M. Allain RICHARD, Conseil Général de Maine-et-Loire ;
- Mme Danielle THIRY, SIAEP de la région de Bourgueil ;

Collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations

- M. Jeannick CANTIN, Chambre d'Agriculture Maine-et-Loire ;
- M. Guy de CHAULIAC, Syndicat de la propriété privée rurale du Maine-et-Loire ;
- M. Yves ELKOUBBI, Fédération de Pêche de Maine-et-Loire ;

Collège des services de l'Etat et de ses établissements publics

- M. Bernard PFEIFFER, Agence de l'eau Loire Bretagne ;
- M. Aymeric LORTHOIS, DDAF Indre-et-Loire ;
- Mme Morganne THIEUX, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Pays de la Loire Bretagne.

Etaient excusé(e)s :

Collège des services de l'Etat et de ses établissements publics

- M. Jean-Luc VIGIER, DDEA Maine-et-Loire ;

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

- M. Michel RUAULT, Syndicat Mixte Loire Authion ;

Collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations

- M. Jean-Denis LAMBERT, Comité Régional de développement agricole du Baugeois ;
- M. Jean-Maurice LEROY, Association des Usagers de l'eau Nord Authion ;

Assistaient également à la réunion

- Mme Marie Noëlle BRIERE, secrétaire de la CLE du SAGE Authion ;
- Mme Marie BEHRA, chargée d'études IDEA Recherche ;
- M. Jean-Michel MURTIN, chargé d'études SOGREAH Consultants ;
- M. Yannick NADESAN, chargé d'études IDEA Recherche ;
- M. Jérôme DUCHEMIN, chargé d'études IDEA Recherche ;
- Melle Julie WEISS, animatrice de la CLE du SAGE Authion.



Ordre du jour de la réunion

- 1/ Etapes d'élaboration du SAGE, état d'avancement et calendrier ;
- 2/ Rappel des objectifs et de la méthode ;
- 3/ L'approche sociologique ;
- 4/ Le diagnostic ;
- 5/ Les réunions de commissions à venir ;
- 6/ Questions diverses.

Préambule

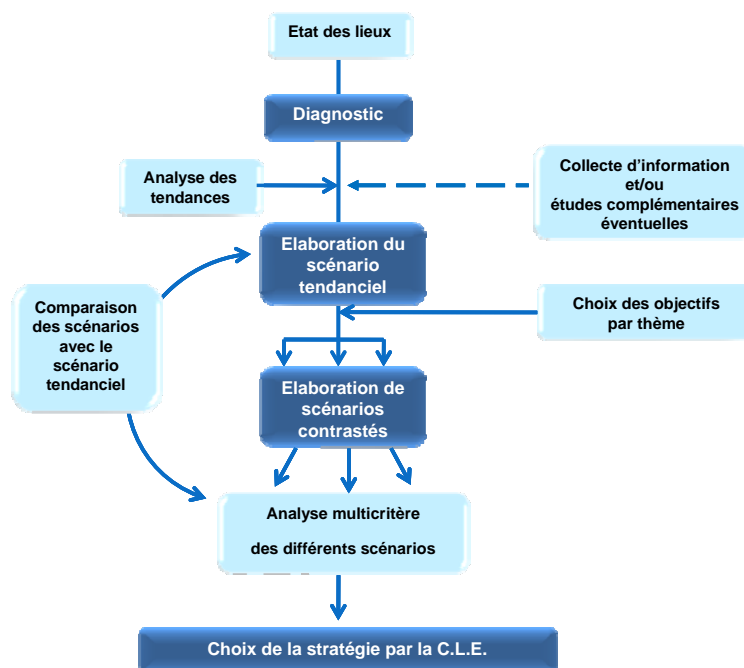
M. Jeannick CANTIN, Vice-président de la CLE du SAGE Authion, accueille les membres du Bureau et les remercie de leur présence.

L'ordre du jour est consacré à la restitution intermédiaire de la phase de diagnostic présentée par les bureaux d'études IDEA Recherche et SOGREAH Consultants.

Comme il a été convenu en réunion, la présentation de cette première restitution est transmise par mail aux membres du bureau, avec la possibilité de l'envoyer en format papier, sur demande.

1/ Etapes d'élaboration du SAGE, état d'avancement et calendrier

Mme BERHA, du bureau d'étude IDEA Recherche, rappelle les étapes à engager pour la réalisation du diagnostic jusqu'au choix de la stratégie à adopter.



Rappel du calendrier de la phase de diagnostic :

Les commissions thématiques organisées fin septembre compléteront le travail déjà réalisé par IDEA et SOGREAH. La finalisation du diagnostic est prévue pour l'automne avec une restitution à la Commission Locale de l'Eau en novembre.

L'ensemble des réunions relatives à l'étude du diagnostic sont présentées ci-dessous :

<ul style="list-style-type: none">• <u>Réunions commissions de travail :</u><ul style="list-style-type: none">▪ Commission Milieux/Morphologie : <i>24 septembre à 9h30-12h30</i>▪ Commission Qualité : <i>24 septembre à 14h00-17h00</i>▪ Commission Quantité : <i>29 septembre à 9h30-12h30</i> • <u>Réunion intercommission :</u> <i>15 octobre à 14h30-17h30</i> • <u>Réunion Bureau CLE :</u> <i>29 octobre à 17h30</i> • <u>Réunion CLE :</u> <i>24 novembre à 17h30</i>

Attention ! Les horaires de la réunion « Commission Qualité » ont été modifiés.

2/ Rappel des objectifs et de la méthode

(cf. Présentation envoyée par mail)

Mme BERHA, fait un bref rappel des différents objectifs du diagnostic et décrit la méthodologie qui a été utilisée sur le plan technique (SOGREAH Consultant), sociologique et socio-économique (IDEA Recherche).

L'ensemble des personnes rencontrées lors des entretiens individuels réalisés par IDEA Recherche sont énumérées.

3/ L'approche sociologique

(cf. Présentation envoyée par mail)

M. NADESAN, du bureau d'étude IDEA Recherche, expose les premiers éléments de l'étude sociologique du territoire. Ce travail nait de la compilation des 22 rencontres individuelles réalisées avec les acteurs du bassin versant :

- Point de vue des acteurs du territoire Authion : des marécages au végétal spécialisé ;
- Les acteurs et leur vision de l'eau.

4/ Le diagnostic

(cf. Présentation envoyée par mail)

M. MURTIN, du bureau d'étude SOGREAH Consultants, expose les premiers éléments du diagnostic technique basés sur l'étude approfondie de l'Etat des lieux.

Il établit les interactions « usages-milieus » et leurs impacts en termes de satisfaction ou d'insatisfaction ; il réalise une évaluation objective de la situation existante.

Mme BERHA complète cette expertise en donnant le point de vue des acteurs par rapport aux thèmes abordés ci-dessous :

- Inondations
- Etiages
- Prélèvements dans la ressource
- Adéquation besoins-ressources : le point de vue des acteurs
- Qualité des eaux superficielles
- Qualité des eaux souterraines
- Qualité des eaux et satisfaction des usages : le point de vue des acteurs
- Etat du milieu
- Etat écologique des hydrosystèmes : le point de vue des acteurs

Parmi ces derniers thèmes, quelques points ont été soulevés par les membres du bureau de la CLE et doivent être approfondis.

Une remarque est faite quant à la nuisance des lentilles sur les cours d'eau. Cette nuisance n'est pas ressentie uniquement par les riverains où les habitants, les pêcheurs s'en plaignent également.

Pour limiter le rejet en Loire de ces lentilles accumulées, un barrage flottant avec un système de récupération des lentilles a été mis en place sur la commune de Brain-sur-Authion. Il est opérationnel depuis le mois d'août. Les membres du bureau de la CLE sont invités à assister à une démonstration de son fonctionnement le 16 septembre à 17h sur le site.

La question du classement du bassin versant en Zone de Prévention du Risque Quantitatif et des conséquences sur la gestion des volumes prélevés est posée.

Une explication du contexte réglementaire est donnée par la DDAF 37. Le SAGE devra déterminer les volumes maximums prélevables par ressources et par usages sur l'ensemble du territoire.

Une cohérence des politiques de gestion de la CLE et de l'Organisme Unique en charge de la gestion collective sera donc nécessaire.

L'exemple du SAGE de la Nappe de Beauce est donné par M. DUCHEMIN ; Ce SAGE a déterminé les volumes maximums prélevables et a établi la répartition de ces volumes par usages. C'est à la suite de cette répartition que des groupes de travail se sont formés, un Organisme de Gestion Unique s'est créé pour chaque usage.

Il est ainsi tout à fait possible de mener en parallèle l'élaboration du SAGE et l'étude des volumes maximums prélevables.

M. LINTEO s'interroge sur l'abandon de trois forages à Hommes et Chanay-sur-Lathan. Des réponses plus précises concernant les dates et les causes de ces abandons seront apportées lors de la prochaine réunion par M. MURTIN.

Pour conclure, M. NADESAN ouvre le débat au sein du bureau en posant la question suivante : « Qu'est-ce que le SAGE du bassin versant de l'Authion ? ».

L'importance d'initier la démarche de concertation au sein des commissions de travail est alors soulevée. Cette démarche prend du temps mais est nécessaire pour éviter la radicalisation des positions des différents acteurs.

5/ Les réunions des commissions à venir

L'objectif des groupes de travail et tout d'abord d'enrichir les diagnostics techniques, sociologiques et socio-économique, de les approfondir et de les nuancer.

Ces groupes permettent également d'engager une culture du dialogue entre les acteurs du territoire en les réunissant tous autour d'une même table.

Une remarque est faite par rapport au bon déroulement des groupes de travail. En effet, tout le travail d'IDEA Recherche sera de prendre en compte la légitimité, la représentativité et la répartition des discours au sein des commissions.

Les inscriptions sont en cours ; sous les conseils du cabinet IDEA Recherche, le bureau limite le nombre d'inscrits à 25 par commission pour une meilleure participation de chacun.

Commission « Ecosystèmes aquatiques et géomorphologie des cours d'eau » : Cette commission abordera les thématiques de la qualité écologique des hydrosystèmes ainsi que de la morphologie des cours d'eau.

→ Jeudi 24 septembre 2009 de 9h30 à 12h30

Commission « Qualité des eaux superficielles et souterraines » : Cette commission abordera les thématiques des interactions « Activités/Rejets » et de la satisfaction des usages tributaires de la qualité des eaux.

→ Jeudi 24 septembre 2009 de 14h00 à 17h00

Commission « Gestion quantitative de la ressource et inondations » : Cette commission abordera les thématiques des inondations et de l'adéquation « Ressources/Besoins » en eau.

→ Mardi 29 septembre 2009 de 9h30 à 12h30

Une réunion en inter-commissions : Une restitution des échanges qui auront lieu durant les trois dernières commissions sera réalisée lors de cette Intercommission. Un point sur le diagnostic sociologique et socio-économique sera également réalisé.

→ Jeudi 15 octobre de 14h30 à 17h30

6/ Questions diverses

Commission Communication :

La première réunion réunissant les nouveaux membres de la commission communication est fixée le **15 octobre 2009 à 18h00**.

Elle se déroulera dans la salle de réunion de l'Entente à Beaufort-en-Vallée.

Rappel des membres de la commission :

- M. Jeannick CANTIN
- M. Guy De CHAULIAC
- M. Jean-Maurice LEROY
- Mme Marie-Pierre MARTIN
- Mme Danielle THIRY

Les objectifs de cette réunion sont de programmer différentes actions de communication :

- Organiser une journée sur le terrain avec l'ensemble des membres du bureau ;
- Réaliser la lettre du SAGE ;
- Planifier les lieux des futures réunions de CLE et de bureau de CLE.

En effet, ce dernier point a été abordé en bureau. Il a été convenu que les prochaines réunions de CLE seraient dorénavant réalisées dans divers communes du territoire du SAGE, notamment en Indre-et-Loire et en amont du bassin versant. En se déplaçant sur l'ensemble du bassin, certains membres de la CLE pourront plus facilement assister aux réunions et ainsi se réappropriier le SAGE.

Inventaire des Zones Humides :

L'animatrice évoque la question de l'étude d'inventaire des Zones Humides du bassin versant de l'Authion.

En effet, le SAGE est chargé de réaliser cet inventaire. Selon le contexte du territoire, différentes méthodes de travail sont envisageables :

- L'inventaire est réalisé entièrement par le SAGE ;
- L'inventaire est délégué aux communes du territoire, le SAGE étant chargé de réunir les données ;
- L'inventaire est réalisé à la fois par les collectivités et par le SAGE : le SAGE enclenche la démarche en prenant en charge un pré-inventaire des Zones Humides du territoire et assure ensuite l'animation et le suivi des inventaires réalisés au sein des collectivités.

Cette dernière méthode de travail a pour avantage d'assurer une homogénéité des inventaires sur l'ensemble du territoire.

Avant de déterminer la méthodologie qui sera adoptée par la CLE du SAGE Authion, il est impératif de récolter l'ensemble des inventaires déjà réalisés sur le territoire.

Cette première étape de recueil des données existantes permettra de définir les moyens nécessaires pour approfondir l'inventaire et ainsi de budgétiser le travail.

L'animatrice du SAGE va se charger de recueillir ces données.

Discussion autour des plages horaires des réunions du bureau de la CLE :

Certains services de l'état membre du bureau de la CLE ne pouvant se rendre aux réunions en fin d'après midi, une remise en question des horaires de ces dernières est évoquée.

Après discussion, il est décidé de ne pas modifier ces plages horaires pour faciliter la participation aux réunions de la majorité des membres de la CLE. Celles-ci débuteront comme habituellement, en fin d'après midi (à partir de 17h30).

L'ordre du jour étant épuisé, Mme MARTIN remercie les membres du Bureau et lève la séance à 20H00.

La Présidente de la CLE du SAGE Authion

Mme Marie-Pierre MARTIN